

No. 376.

1ère Session, 5e Parliament, 18 Victoria, 1855

BILL.

Acte pour rég'ler le droit de mouture
dans le Bas-Canada.

Rèçu et lu, la première fois, mardi, 10 avril 1855.

Seconde lecture, lundi, 16 avril 1855.

M. BUREAU.

QUEBEC :
INPRIME PAR LOVELL ET LAMOUREUX,
RUE LA MONTAGNE.